

Quartier du Sansonnet

Un projet concerté

Depuis 2010, préontois et messins ont été invités à participer activement à la modélisation de ce projet d'envergure, qui met en avant qualité de vie et respect de l'environnement.

Des réunions de travail avec le Comité de quartier, une balade urbaine, et des ateliers thématiques se sont déroulés avec l'ensemble des citoyens volontaires.

Ils ont permis d'orienter l'identité finale du projet conçu par CITADIA Conseil.

Des ambitions multiples

Le projet prend en compte les nouveaux enjeux en termes de logements (mixité), de déplacements (développement des modes de transports doux), de liens sociaux, de paysage, ainsi qu'une ambition de qualité architecturale (avec des hauteurs ne dépassant pas 3 étages).



En matière de déplacements, le projet a pour vocation de limiter les déplacements automobiles dans ce nouveau quartier, et facilitera, par un réseau de desserte approprié, la mobilité à vélo et à pied.

Le dossier de réalisation de la ZAC du Sansonnet approuvé le 16 décembre 2010 permet d'engager les travaux d'aménagement.

Les bâtiments à l'étude

La ville de Metz fait actuellement conduire des études par plusieurs constructeurs et promoteurs sur les premiers lots composant la phase 1, pour un début de travaux au 2^{ème} semestre 2012. Une information plus spécifique sera diffusée au premier semestre 2012.

CALENDRIER

2011
2013

Campagne de fouilles archéologiques sur plusieurs secteurs du site.

Réalisation de la voie est-ouest. Création du parc paysager (ouverture du parc et des jardins familiaux au printemps 2012). Début des travaux de construction des logements.

Livraison du parking fin 2013.

2014
2016

Achèvement des rues principales du quartier et de plusieurs voies internes.

Réalisation d'environ 180 logements.

2017
2019

Achèvement des autres rues du quartier.

Réalisation de la dernière tranche de logements et de l'EHPAD (établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes).

Pour toutes questions sur les travaux d'aménagement, vous pouvez contacter le Service Aménagement Opérationnel au **03 87 55 54 94**



Quartier du Sansonnet CRÉATION DU PARC PAYSAGER

Maîtrise d'ouvrage

Ville de Metz - Pôle Urbanisme

Conception - Projet urbain

Architectes - urbanistes : CITADIA Conseil Paris

Maîtrise d'oeuvre des infrastructures

Voirie - Réseaux Divers : BET BeA (Metz)

Suivi des travaux du parc et des jardins familiaux

Ville de Metz - Pôle Espaces Verts

Images CITADIA - Aire publique / Impression InterPrint / imprimé sur papier recyclé / Réalisation : Ville de Metz - Clotilde RIGOT - Lise CALLIGARIS / ne pas jeter sur la voie publique



infos
i projets

Décembre 2011

UN PARC AU COEUR DU QUARTIER JARDIN

Le futur quartier du Sansonnet se situera entre la rue de la Folie et la route de Lorry, dans le quartier de Devant-les-Ponts. Le parc paysager sera le poumon vert de ce futur quartier. Sa fonction principale sera de créer des lieux de détente et de rencontres, tout en faisant office de liaison piétonnière traversante.

Les végétaux, un choix réfléchi

Les végétaux ont été choisis de manière à correspondre au mieux aux facteurs de climat, de qualité de sol, et aux périodes de floraison. Ainsi, des essences diversifiées et locales seront privilégiées. Ceci afin de permettre une végétation bien développée, fleurie sur tout son ensemble, et à toutes les périodes de l'année. Les végétaux choisis nécessitent peu d'entretien et peu d'arrosage afin d'économiser l'eau.



Le Parc en travaux.

Une dizaine d'arbres remarquables a été conservée sur le site.

Un parc en phase avec son environnement naturel

La conception du parc prolonge l'histoire maraîchère du site. Cela se traduit par la reconstruction, sur environ 1 hectare, d'une soixantaine de jardins familiaux. Ces parcelles prennent place en trois ensembles organisés autour du parc.

Traitées aujourd'hui en prairies fleuries, d'autres parcelles pourront, à l'avenir, être utilisées pour la réalisation d'un jardin partagé. Dans le parc, différents types de jardins et d'ambiances sont créés : jardin pour enfants, jardin de couleurs, jardin champêtre et jardin inondable.



Exemple de jardin partagé, quartier de Metz-Queuleu.

Un parc très accessible

La future voie est-ouest entre la rue de la Folie, la rue Louis Bertrand et la route de Lorry longera le nord du parc. Plusieurs points d'entrée seront identifiés afin d'assurer les continuités avec la partie nord du quartier.

Ces traversées piétonnes permettent la découverte des différents jardins, et seront sécurisées par la mise en place de barrières anti-franchissement, pour éviter l'accès des véhicules motorisés.

Le parc est séparé de la voie par un large fossé végétalisé (une noue) récupérant les eaux pluviales du quartier.

Ce lieu de vie sera relié au quartier par de nombreuses voies de desserte végétalisées, contribuant à la qualité du paysage sur l'ensemble du site.

Un parking de proximité sera aménagé au sud, en 2013, à l'extrémité de la rue Lucien Quarante.

L'organisation du parc.



La voie est-ouest et le parc en arrière plan.

LE PARC EN CHIFFRES

Plantation de 116 arbres et 1 395 arbustes
Mise en œuvre de 2 hectares de pelouse et prairie fleurie

Préparation des sols

L'ensemble des terrassements est réutilisé dans le parc et les jardins.
Les modelés des sols doux respectent le terrain naturel et les contraintes d'inondabilité.

Mobilier urbain

27 mâts d'éclairage, 18 bancs et corbeilles, 6 puits de pompage et des abris de jardins équipés de composteurs pour les jardins familiaux

Date de début des travaux été 2011 - Date prévisionnelle de fin de travaux printemps 2012

Réalisation du jardin d'enfants en 2013

Livraison du parking définitif en 2013

Coût des travaux 420 000 € (hors abris de jardins et jeux pour enfants)